

10 octobre 1979 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE AU SUJET DES ECHANGES DE CADEAUX DURANT LES VISITES OFFICIELLES, PARIS, PALAIS DE L'ELYSEE, LE 10 OCTOBRE 1979

INTERROGE AU SUJET DE LA PRATIQUE DES CADEAUX DIPLOMATIQUES, ON INDIQUE A L'ELYSEE QUE LES ECHANGES DE CADEAUX, DE CARACTERE TRADITIONNEL, NOTAMMENT LORS DES VISITES DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT DANS LES ETATS ETRANGERS, N'ONT, EN AUCUN CAS, NI LE CARACTERE NI LA VALEUR QUI ONT ETE MENTIONNES PAR CERTAINS ORGANES DE PRESSE A PROPOS DU CENTRAFRIQUE.\